

LES PREMIÈRES DAMES EN LEUR RÉSIDENCE

En France, seuls des hommes ont accédé à la présidence de la République bien que, les femmes étant éligibles depuis l'ordonnance de 1944, plusieurs d'entre elles aient été candidates à ce poste sous la V^e République. Et, depuis la III^e République, ce sont des hommes mariés, à l'exception de Gaston Doumergue – qui, en 1931, épouse sa maîtresse quinze jours avant de quitter l'Élysée – et de François Hollande. Selon une règle non écrite, « avoir » une épouse était l'accessoire indispensable pour prétendre à la magistrature suprême, un gage de moralité et de stabilité. Si sa seule existence semble nécessaire, cette épouse n'a aucune légitimité politique. En démocratie, elle est une citoyenne comme les autres. Son mariage, affaire purement privée, n'est pas le fruit d'une alliance diplomatique comme sous l'Ancien Régime et elle n'a pas vocation à exercer le pouvoir comme les régentes de jadis. C'est donc au seul titre d'épouse qu'elle suit son mari là où il demeure. Il s'agissait jusqu'en 1975 d'une obligation légale pour les femmes mariées : selon l'article 214 du code civil de 1804, « la femme est obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider ». Les conjointes de président vivent à l'Élysée, sauf Anne-Aymone Giscard d'Estaing, Danielle Mitterrand, Carla Bruni, qui y passaient néanmoins une grande part de leur temps quotidien.

111

Les vingt-cinq épouses qui se sont succédé au Palais sur un siècle et demi (*voir encadré ci-après*) présentent des profils très divers. Elles proviennent de toutes les origines sociales : modestes, bourgeoises ou aristocratiques. Leur âge au début du mandat de leur mari varie de 40 ans pour Hélène Casimir-Perier à 72 ans pour Blanche Doumer. Mais, ce qui joue essentiellement, c'est leur personnalité, celle du président et la nature de la relation entre les époux, plus ou moins fusionnelle ou

III^e République

- Élise THIERS (1818-1880),
épouse d'Adolphe Thiers, président du 31 août 1871 au 24 mai 1873.
- Élisabeth de MAC MAHON (1834-1900),
épouse de Patrice de Mac Mahon, président du 24 mai 1873 au 30 janvier 1879.
- Coralie GRÉVY (1811-1893),
épouse de Jules Grévy, président du 30 janvier 1879 au 2 décembre 1887.
- Cécile CARNOT (1841-1898),
épouse de Sadi Carnot, président du 3 décembre 1887 au 25 juin 1894.
- Hélène CASIMIR-PÉRIER (1854-1912),
épouse de Jean Casimir-Perier, président du 27 juin 1894 au 16 janvier 1895.
- Berthe FAURE (1842-1920),
épouse de Félix Faure, président du 17 janvier 1895 au 16 février 1899.
- Marie-Louise LOUBET (1843-1925),
épouse d'Émile Loubet, président du 18 février 1899 au 18 février 1906.
- Jeanne FALLIÈRES (1849-1939),
épouse d'Armand Fallières, président du 18 février 1906 au 18 février 1913.
- Henriette POINCARÉ (1858-1943),
épouse de Raymond Poincaré, président du 18 février 1913 au 18 février 1920.
- Germaine DESCHANEL (1876-1959),
épouse de Paul Deschanel, président du 18 février au 21 septembre 1920.
- Jeanne MILLERAND (1864-1950),
épouse d'Alexandre Millerand, président du 23 septembre 1920 au 11 juin 1924.
- Jeanne DOUMERGUE (1879-1963),
épouse de Gaston Doumergue, président du 13 juin 1924 au 13 juin 1931
(mariés à l'Élysée en 1931).
- Blanche DOUMER (1859-1933),
épouse de Paul Doumer, président du 13 juin 1931 au 7 mai 1932.
- Marguerite LEBRUN (1878-1947),
épouse d'Albert Lebrun, président du 10 mai 1932 au 11 juillet 1940.

IV^e République

- Michelle AURIOL (1896-1979),
épouse de Vincent Auriol, président du 16 janvier 1947 au 16 janvier 1954.
- Germaine COTY (1886-1955),
épouse de René Coty, président du 16 janvier 1954 au 8 janvier 1959
(décédée pendant le mandat).

V^e République

- Yvonne DE GAULLE (1900-1979),
épouse de Charles de Gaulle, président du 8 janvier 1959 au 28 avril 1969.
- Claude POMPIDOU (1912-2007),
épouse de Georges Pompidou, président du 20 juin 1969 au 2 avril 1974.
- Anne-Aymone GISCARD D'ESTAING (née en 1933),
épouse de Valéry Giscard d'Estaing, président du 27 mai 1974 au 21 mai 1981.
- Danielle MITTERRAND (1924-2011),
épouse de François Mitterrand, président du 21 mai 1981 au 17 mai 1995.
- Bernadette CHIRAC (née en 1933),
épouse de Jacques Chirac, président du 17 mai 1995 au 16 mai 2007.
- Cécilia ATTIAS (née en 1957),
épouse de Nicolas Sarkozy, président du 16 mai 2007 au 15 mai 2012
(divorcés fin 2007).
- Carla BRUNI-SARKOZY (née en 1967),
épouse de Nicolas Sarkozy
(mariés à l'Élysée en 2008).
- Valérie TRIERWEILER (née en 1965),
compagne de François Hollande, président du 15 mai 2012 au 14 mai 2017
(séparés en 2013).
- Brigitte MACRON (née en 1953),
épouse d'Emmanuel Macron, président depuis le 14 mai 2017.

distendue. Il faut y ajouter la durée de leurs séjours respectifs à l'Élysée, de quelques mois à plus d'une décennie. Mises à part certaines d'entre elles, charmées par les ors de la République, comme Hélène Casimir-Perier, Germaine Deschanel ou Bernadette Chirac, peu apprécient le Palais. Coralie Grévy, Marie-Louise Loubet ou Jeanne Fallières ne s'y sentent pas à l'aise; Yvonne de Gaulle déplore d'avoir à vivre dans « un meublé » et Claude Pompidou y voit « la maison du malheur ». Le terme « prison » est parfois employé car, ce qui manque le plus à ces femmes, c'est la liberté. Elles n'en accomplissent pas moins leurs « devoirs » d'épouse, selon un modèle qui rappelle davantage celui de la bourgeoise des XIX^e et XX^e siècles que celui d'une reine. Mais leur mari n'est pas un bourgeois comme un autre et sa seule position de président les met, en retour, dans la lumière. Privé et public se trouvent constamment mêlés et la « première dame » cumule à l'Élysée ses attributions de « femme d'intérieur » et les obligations de « femme de » qui en font un personnage public dont l'importance croissante suscite des interrogations sur son éventuel rôle politique.

113

UNE FEMME AU FOYER

Les conjointes de chef de l'État n'exercent pas de métier: Carla Bruni met un frein à sa carrière de chanteuse et Brigitte Macron est retraitée. Il ne s'agit pas d'une interdiction formelle mais d'un état de fait dont Valérie Trierweiler a tenté de s'affranchir en prétendant poursuivre sa profession de journaliste politique, au risque de se voir accusée de conflit d'intérêts. Son départ a réglé provisoirement le problème. Ces femmes sont donc disponibles pour le « service » de leur mari, comme elles le proclament parfois ouvertement, et d'abord pour les tâches domestiques.

Maîtresse de maison et hôtesse

Les premières dames configurent, ameublent l'appartement réservé pour leur couple au sein de l'Élysée. Bernadette Chirac se ménage son propre espace sous les combles. Mais, au-delà de ces lieux privés, leur intervention touche l'ensemble du bâtiment. Elles sont à l'origine de restaurations, rénovations, modernisations successives de l'édifice. À la fin du XIX^e siècle, Cécile Carnot fait installer l'électricité; Michelle Auriol fait détruire la verrière à l'entrée d'honneur de l'Élysée; Claude Pompidou confie à des décorateurs comme Agam ou Paulin le réaménagement de certaines salles, introduit du mobilier design. Elle veut « une demeure agréable » car, dit-elle: « Il faut que je sois chez moi, j'ai

vraiment besoin de vivre dans un décor créé par moi¹ » ; Anne-Aymone Giscard d'Estaing s'empresse de remplacer ces meubles par d'autres plus classiques, provenant du Mobilier national. Brigitte Macron entend « dépoussiérer » le lieu, change moquettes et rideaux².

114 Bien qu'un nombreux personnel soit affecté à l'intendance, la première dame veille à l'entretien et au fonctionnement régulier de cette grande bâtisse. Bernadette Chirac, qui revendique le titre de « maîtresse de maison », circule dans tout le palais jusqu'aux sous-sols, repère les fuites d'eau, discute avec les équipes de ménage. Elle a, dit-elle, le souci d'« être attentive aux détails³ », jusqu'au choix des bouquets de fleurs. Élisabeth de Mac Mahon fait fabriquer une vaisselle en vermeil et Brigitte Macron commande un nouveau service de table pour une somme de 500 000 euros. En général, à son arrivée à l'Élysée, l'épouse du président consacre aux cuisines sa première visite : Jeanne Fallières fait remplacer leur chef par la cuisinière de la résidence du couple en Lot-et-Garonne. La première dame supervise les menus : Yvonne de Gaulle puise ses idées de recettes dans le manuel d'Escoffier et les magazines féminins.

Sa plus lourde tâche consiste à organiser les réceptions officielles. Les bals se succèdent à l'Élysée aux débuts de la III^e République : Élisabeth de Mac Mahon entend ressusciter les fêtes royales ; trois bals annuels sont à l'agenda de Cécile Carnot, où l'on danse valse, quadrille ou farandole ; deux bals et sept dîners de gala pour Berthe Faure. Les musiques en vogue entrent à l'Élysée mais Jeanne Millerand proscrit toutefois le tango. Des réceptions ont aussi lieu dans le parc, où Cécile Carnot fait installer en 1889 un kiosque à musique et même un filet pour jouer au tennis sur gazon, suivant la mode britannique du *lawn tennis*. La garden-party de l'Élysée est fixée au 14 juillet par Valéry Giscard d'Estaing, une tradition suivie par ses successeurs jusqu'à sa dernière édition en 2009, qui compte sept mille cinq cents invités. Toutes ces mondanités et les fréquents dîners d'État réclament du temps et de l'énergie à la première dame, laquelle doit aussi s'occuper de ses proches.

Épouse et mère

En bonne épouse, la première dame prend soin de son mari. Elle est son « point fixe », celle qui est toujours là – mis à part le décès de Germaine

1. Citée par Alain Pompidou et César Armand, *Pour l'amour de l'art. Une autre histoire des Pompidou*, Paris, Plon, 2017, p. 129.

2. Bastien Bonnefous et Solenn de Royer, « Brigitte Macron entreprend de dépoussiérer l'Élysée », *Le Monde*, 17 septembre 2017.

3. Bernadette Chirac, avec Patrick de Carolis, *Conversation*, Paris, Plon, 2001, p. 181.

Coty, le divorce de Cécilia Sarkozy et le « renvoi » de Valérie Trierweiler –, tandis que l'entourage politique du président est constamment renouvelé. Elle lui assure un équilibre; Carla Bruni se flattait ainsi d'apaiser l'impétueux Nicolas Sarkozy. La première dame veille à l'alimentation de son époux et fait ses recommandations aux cuisines pour que lui soient concoctés ses mets préférés. Elle prévoit des distractions pour son homme: elle organise des séances privées de cinéma où sont conviés quelques amis, principalement des artistes en ce qui concerne Claude Pompidou ou Carla Bruni. Elle choisit les films qui seront projetés dans une salle aménagée à cet effet par Claude Pompidou, ou des DVD. Nicolas Sarkozy se vante d'avoir ainsi vu, grâce à Carla, cent cinquante films en 2010.

La première dame est aussi une mère. Certes, elle n'a pas pour mission de mettre au monde un héritier, comme c'était le premier devoir d'une reine, mais, symboliquement, la seule existence d'une famille semble indispensable, au point que Raymond Poincaré, sans enfants, a « emprunté » les trois nièces de sa femme. La « possession » d'une famille humanise le chef de l'État et, par analogie, lui donne le statut de père de la nation. De jeunes enfants ont vécu à l'Élysée, ceux des Carnot, des Casimir-Perier, des Deschanel, ou le fils de Cécilia et Nicolas Sarkozy. Des adultes y ont aussi demeuré – deux des filles des Doumer ont chacune leur chambre à l'Élysée – et même des couples: la fille des Grévy et son mari, Daniel Wilson, le gendre à l'origine du scandale des décorations et de la démission de son beau-père, ou le fils des Auriol, secrétaire général adjoint de l'Élysée, qui y loge avec femme et enfants. Claude Chirac, en charge de la communication de son père, ne réside pas à l'Élysée mais a installé ses bureaux dans l'annexe d'en face. Omniprésente auprès du président, elle éclipse sa mère qui, lors du premier mandat de Jacques Chirac, a l'impression de ne pas exister. Les familles recomposées font leur apparition avec Nicolas Sarkozy, premier président divorcé, dont la famille est à géométrie variable: d'abord les deux garçons issus de sa première union, les filles de Cécilia et leur propre fils; puis ces trois garçons, celui de Carla et la petite fille du nouveau couple. Cette naissance d'un enfant de président pendant le mandat est aussi une première, comme l'était en 2007 la présence de Cécilia, en famille, à la cérémonie de passation des pouvoirs. Emmanuel Macron, sans enfants, fait sienne la famille de sa femme, qui monte sur l'estrade, en nombre, le 7 mai 2017, lors de la célébration de sa victoire à l'élection: « J'ai des filles et des petites-filles », dit-il dans un entretien au magazine *Elle* en juin 2021. Les petits-enfants investissent aussi le palais le week-end. Germaine Coty, qui en a dix,

fait aménager des chambres pour les accueillir ; le repas familial est de rigueur le dimanche pour les de Gaulle.

La première dame a peu de loisirs personnels. Elle invite parfois des amis à déjeuner. Elle profite du parc, bien que Coralie Grévy se soit plaint des croassements des corbeaux ou que le repos d'Henriette Poincaré sous les frondaisons ait été perturbé, en 1917, par l'assaut d'un chimpanzé, échappé d'un cirque. La chapelle, une pièce rétrécie en 1950, rouverte par Germaine Coty, remeublée en 1959, a servi de refuge à Yvonne de Gaulle. La femme du Général se rendait fréquemment dans cet oratoire privé que Bernadette Chirac fait restaurer en 1997, en prévision de la visite du pape, Jean-Paul II... qui ne s'y rendra pas. Cette petite salle a été transformée sous François Hollande en antichambre pour les visiteurs.

116

UN PERSONNAGE PUBLIC

La première dame a une obligation de réserve et de discrétion. Elle doit néanmoins accompagner le président dans les manifestations officielles. Mais ces épouses se contentent de moins en moins, au fil du temps, de ce rôle de figuration. Elles ont besoin d'avoir leurs propres activités. Celles-ci accroissent leur notoriété et les propulsent personnellement sur la scène publique.

Un rôle de représentation

Félix Faure avait prié son épouse « de marcher à plusieurs pas en arrière du président de la République » dans les manifestations officielles et exigé que, « pour la position assise », son siège soit « également disposé en retrait du fauteuil présidentiel »⁴. Yvonne de Gaulle ne montait pas à la tribune avec le Général et n'a jamais donné aucun entretien à la presse. La situation évolue avec Georges Pompidou, qui tient à mettre sa femme à l'honneur. Paraphrasant la formule de John Fitzgerald Kennedy – « Je suis le type qui accompagne Jackie » –, le président, en visite officielle aux États-Unis en février 1970, déclare : « Je suis le mari de Claude. » La formule est reprise par Nicolas Sarkozy concernant Cécilia puis Carla, et c'est lui qui popularise l'expression « première dame », traduction des termes « *First Lady* », employés pour la première fois à propos d'Eleanor Roosevelt. Valéry Giscard d'Estaing tente d'associer la timide

4. Cité par Patrice Duhamel et Jacques Santamaria, *L'Élysée, coulisses et secrets d'un palais*, Paris, Plon, 2012.

Anne-Aymone à la séance télévisée des vœux adressés aux Français pour l'année 1976. Le couple Macron n'hésite pas à se tenir par la main lors de célébrations officielles.

Les institutions de la V^e République ont accéléré indirectement la promotion de la première dame. Le chef de l'État est mieux connu que ses prédécesseurs des III^e et IV^e Républiques : il a désormais un rôle prépondérant et la personnalisation du pouvoir est favorisée par son élection au suffrage universel direct, instauré par le référendum de 1962. Dès lors, l'entourage du président et, en premier lieu, sa femme suscitent plus qu'auparavant la curiosité du public. Avec le développement et la diversification des médias, l'image occupe une place primordiale. Vidéos, photos volées ou autorisées, en particulier dans la presse *people*, contribuent à mettre en vedette la première dame, et le président lui-même comprend l'intérêt pour sa propre popularité de la « montrer ».

117

C'est donc l'apparence de ces épouses qui focalise principalement l'attention. Aussi, pour tenir le rang de leur mari, sont-elles soucieuses de leurs mises vestimentaires. Dans l'ensemble, elles brillent par leur élégance. Elles sont abonnées aux grands couturiers, qui, le plus souvent, se déplacent jusqu'à l'Élysée. Elles changent parfois de tenues trois fois par jour et sont devenues des ambassadrices de la mode française, surtout depuis Claude Pompidou, qui assumait ce rôle. Mais, précisément, ces atours coûteux leur attirent les quolibets de la presse. *Le Canard enchaîné* surnomme Claude Pompidou « la reine Claude » ou « Madame de Pompidou ». Elle tient à préciser que ces robes sont prêtées par les maisons de couture parisiennes et ne sont pas payées par les Français. Brigitte Macron emprunte aussi ses tenues de haute couture.

Les sarcasmes ne sont pas pour autant épargnés à celles d'entre elles qui manquent de « chic ». Coralie Grévy est comparée à une « cuisinière » ou à une « femme de ménage ». Les journaux détaillent et ridiculisent les toilettes décalées de Marie-Louise Loubet, laquelle provoque même un scandale en arrivant à table sans chapeau pour un dîner offert au couple impérial de Russie en 1901 ! La corpulente Germaine Coty, affublée du surnom de « Madame sans gain », aurait rétorqué qu'elle n'était pas « une pin-up » mais « une grand-mère ».

Toutefois, les unes et les autres parviennent à se faire connaître du public autrement que par leur look.

La conquête d'une certaine indépendance

Entre interdits et obligations, les premières dames ont peu de marge de manœuvre pour des projets personnels. Mais, tout en assumant les

« corvées », elles refusent d'être des « potiches ». Elles prennent alors des initiatives dans le seul domaine qui ne leur est pas contesté, celui, traditionnel, des actions caritatives, apanage des « dames patronnesses » de jadis. Elles sortent de l'Élysée, pour visiter, sans le président, hôpitaux, crèches, écoles... mais œuvrent aussi dans le palais. Élisabeth de Mac Mahon y crée un ouvroir où sont tricotées des layettes pour bébés de familles pauvres, dont Coralie Grévy continuera de s'occuper. Cécile Carnot instaure, en 1889, « L'arbre de Noël de l'Élysée » pour les enfants déshérités, une réception qui, élargie à d'autres enfants, est devenue de tradition. Pendant la Première Guerre mondiale, Henriette Poincaré réquisitionne la salle des fêtes pour la confection de colis à destination des soldats du front, et elle est la « marraine de guerre » de milliers d'entre eux. Danielle Mitterrand ouvre en 1985 la crèche de l'Élysée, située dans une dépendance du palais ; le petit-fils des Chirac la fréquentera.

Mais, à côté de ces actions ponctuelles, les conjointes des présidents de la V^e République s'engagent dans des entreprises de plus grande envergure : des fondations, associations de statut privé, à but caritatif ou humanitaire. Claude Pompidou crée, à son nom, la fondation pour l'aide aux enfants handicapés et aux personnes âgées, Anne-Aymone Giscard d'Estaing la Fondation pour l'enfance ; Bernadette Chirac, qui préside la fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, mène l'opération Pièces jaunes. Carla Bruni et Valérie Trierweiler se demandent à leur arrivée à l'Élysée comment elles pourront imprimer leur marque. La première devient, en 2008, ambassadrice du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme avant de créer, en 2009, la fondation Carla-Bruni-Sarkozy pour l'accès à la culture et à l'éducation. La seconde, faute de trouver sa propre cause à promouvoir, devient ambassadrice de la fondation France Libertés, créée par Danielle Mitterrand en mars 1986.

Les ouvrages consacrés à chacune des premières dames depuis 1958 témoignent de leur visibilité accrue sous la V^e République. Et la plupart d'entre elles écrivent leur autobiographie après leur départ de l'Élysée : Claude Pompidou, *L'Élan du cœur* (1997) ; Danielle Mitterrand, *Le Livre de ma mémoire* (2007) ; Cécilia Attias, *Une envie de vérité* (2013). Bernadette Chirac publie *Conversation* (2001) avec Patrick de Carolis pendant le mandat de son mari. Toutes observent une certaine réserve, à l'exception de Valérie Trierweiler et de son explosif *Merci pour ce moment*, paru en 2014 après sa séparation avec François Hollande. Les entretiens accordés par ces dames, du temps de leur séjour au Palais,

bien que portant sur des sujets non politiques, contribuent néanmoins à alimenter le doute sur leur place exacte dans le dispositif élyséen.

UNE ACTRICE POLITIQUE ?

Citoyenne sans fonction officielle mais, en même temps, personne la plus proche du président, la première dame se trouve, de fait, insérée dans la machine de l'État. Une charte du conjoint tente en 2017 de clarifier sa situation.

Une place officieuse

Les premières dames se sont plus ou moins intéressées à la politique mais toutes se sont défendues d'exercer une influence en ce domaine sur leur mari et constatent que, quand elles hasardent un conseil, il est rarement suivi. Bernadette Chirac avait alerté son mari, en 1997, du risque encouru par une dissolution de l'Assemblée nationale, qui sera néanmoins prononcée. C'est toutefois sur des carrières personnelles qu'elles semblent avoir un impact. Cécilia Sarkozy aurait imposé son amie Rachida Dati comme garde des Sceaux ou obtenu la nomination d'un conseiller que Carla Bruni s'est empressée de faire renvoyer.

119

Moins occultes sont les déclarations ou initiatives de certaines premières dames. Les soutiens de Danielle Mitterrand, sous couvert de sa fondation, au peuple tibétain, aux Sahraouis, aux Kurdes, aux guérilleros salvadoriens... embarrassent le Quai d'Orsay. Elle ne se prive pas non plus, en période de cohabitation, de critiquer la politique du gouvernement : « Je suis, se défend-elle dans le magazine *Elle* en 1989, une citoyenne avant tout. À ce titre, je revendique ma liberté de penser, ma liberté d'expression, ma liberté d'action. » Valérie Trierweiler entre dans le jeu politicien avec un tweet qui encourage, aux élections législatives de 2012, le candidat opposé à la candidate (Ségolène Royal) du Parti socialiste et du président. L'intervention concrète de Cécilia Sarkozy en Libye, afin de libérer des infirmières bulgares et un médecin palestinien, a été critiquée pour avoir été conduite par une personne « sans qualité ».

Le paradoxe, c'est qu'au sein de l'Élysée ces conjointes se sont vu imposer une fonction officieuse en sus de leur devoir de représentation. À l'instar des reines d'autrefois, elles sont perçues par le public comme des médiatrices entre le peuple et son chef. En 1902, cinq cents mères de famille, portant leurs enfants dans les bras, remettent à Marie-Louise Loubet une pétition en faveur de l'école libre pour qu'elle la transmette au président. Mais ce sont les lettres, des sollicitations que lui

adressent personnellement des particuliers et auxquelles la première dame s'astreint à répondre, qui, devenues de plus en plus nombreuses sous la V^e République, vont ériger le traitement de son courrier en véritable service, et impliquer la première dame dans les rouages de l'État. Elle est, en effet, amenée à fréquenter des administrations, des cabinets ministériels, voire des ministres, pour débloquer des situations individuelles qui n'ont pas trouvé leur solution par les canaux habituels, principalement dans le secteur social. Anne-Aymone Giscard d'Estaing, qui a conscience d'être « le dernier recours », se flatte ainsi, dans *Le Figaro* du 30 avril 1977, d'avoir trouvé un emploi à une chômeuse « au bout du rouleau ». Yvonne de Gaulle, qui recevait plus de six cents lettres par mois, gérait les missives à partir de l'appartement privé avec l'aide de secrétaires du président, comme le fera Claude Pompidou. Mais c'est une centaine de lettres par jour qu'Anne-Aymone Giscard d'Estaing doit traiter. Elle cherche alors un bureau pour travailler, qu'elle installe au rez-de-chaussée de l'aile est du palais. Cette mesure d'ordre pratique est, en fait, hautement symbolique car, depuis lors, la conjointe du président dispose d'un lieu pérenne, au sein de l'Élysée, pour des tâches liées à son état de première dame. La correspondance, informatisée par Danielle Mitterrand, prend de plus en plus d'ampleur, jusqu'à atteindre plus de vingt mille messages en 2021, incluant des courriels, et le service s'étoffe en conséquence : sept agents, issus du service du courrier du président, sont chargés de dépouiller celui qui est adressé à Brigitte Macron. Six bureaux adjacents au sien ont été ajoutés pour ses activités qui excèdent la correspondance proprement dite : les rencontres avec des personnes ou des associations, la préparation des déplacements et d'événements, nécessitent un personnel spécialement dévolu à ses missions. Selon le député René Dosière, spécialiste des dépenses de la présidence, le record de collaborateurs a été battu par Bernadette Chirac : ils étaient vingt et un dans son cabinet personnel ; Carla Bruni en comptait huit, Valérie Trierweiler cinq⁵. Et il faut ajouter les prestataires extérieurs pour la gestion du site internet.

La charte du conjoint

En reconnaissance des services rendus par la première dame, l'idée a été émise sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy d'instaurer pour elle un statut qui officialiserait ses fonctions⁶. Le projet, abandonné face à

5. Cf. *Frais de Palais*, Paris, L'Observatoire, 2019.

6. Cf. Armelle Le Bras-Chopard, *Première dame, second rôle*, Paris, Seuil, 2009.

l'hostilité de l'opinion publique, est réactivé en 2017 par Emmanuel Macron afin de clarifier et d'acter la situation de l'épouse du président. Il subit les mêmes critiques et est remplacé par une simple « Charte de transparence relative au statut du conjoint du chef de l'État », qui n'a aucune valeur légale. Le document, censé concerner par son titre le « conjoint », cite en fait, nommément, Brigitte Macron dans le corps du texte. La Charte liste d'abord ses attributions traditionnelles de représentation et de courrier mais la nouveauté réside dans la mention de « missions particulières ». Certes, celles qui sont énumérées ressortent principalement du domaine caritatif ; pour la première fois cependant, des « moyens » sont clairement alloués et fléchés dans le budget de la présidence pour ces actions de la première dame, sans qu'elle-même soit rémunérée : 282 476 euros en 2019. Dès novembre 2017, Christophe Castaner, alors porte-parole du gouvernement, évaluait à 440 000 euros ses dépenses réelles. Celles-ci, au-delà de la somme affichée (les salaires de son personnel), comprennent, en effet, des frais communs avec ceux du président (de coiffure) ou inscrits dans d'autres budgets que le sien : ainsi de sa protection, assurée par deux membres du Groupe de sécurité de la présidence de la République. Étrange « transparence » quand la Cour des comptes, en 2018 dans son rapport annuel sur la gestion des services de l'Élysée, note le manque de lisibilité des dépenses liées à l'épouse du président et déplore de ne pouvoir les chiffrer toutes...

121

Enfin, dernière innovation pour celle qui devait jadis être le plus mutique possible, le troisième paragraphe de la Charte traite, en trois lignes laconiques, de sa « communication ». Celle-ci comporte, en fait, l'annonce de l'agenda et le bilan des actions que, tout en ayant l'aval du président, son épouse a choisi librement de mener.

*

Les premières dames ont donc vu leur place s'élargir, non pas derrière le président mais à côté, précisait Danielle Mitterrand, et ce mouvement est commun aux autres démocraties de la planète, en particulier aux États-Unis. Il est singulier de constater qu'à une époque où les femmes sont de plus en plus éduquées, et de plus en plus indépendantes, les épouses de président restent confinées dans le périmètre de leur mari, bien que leur laisse ait été allongée. Et l'on peut surtout se demander ce que deviendrait le conjoint d'une présidente de la République : on le voit mal jouer l'hôtesse ou superviser l'intendance du palais. Mais, même dans le cas d'un homme à la tête de l'État, pourquoi entériner pour sa

compagne des obligations archaïques ou, au contraire, lui reconnaître des fonctions que, simple citoyenne, ni élue ni nommée, elle ne devrait pas remplir ? Ce n'est pas l'absence de première dame après le départ de Valérie Trierweiler qui a handicapé le quinquennat de François Hollande. Une seule solution pour sortir du dilemme et infléchir les coutumes : que des femmes soient élues à la présidence de la République.

R É S U M É

Seuls des hommes ont accédé à la présidence de la République en France et, à deux exceptions près, des hommes mariés. Leur compagne, personne privée, sans légitimité politique, assure à l'Élysée son rôle de maîtresse de maison et de représentation. Mais ces « premières dames » s'impliquent de plus en plus dans des activités publiques et leur visibilité croissante, favorisée par les médias, interroge sur leur éventuelle influence politique.